



Bagré : vers un conseil agricole performant et adapté



Supporting water resources for sustainable agriculture

Pourquoi c'est important ?

Au Burkina Faso, la Global Water Initiative (GWI) a initié depuis 2013 un processus participatif de recherche action sur le conseil agricole (CA) pour la grande irrigation. Le diagnostic sur l'état du CA dans la plaine aménagée de Bagré a révélé que le système national en charge du CA n'intégrait pas de stratégie propre aux périmètres irrigués d'une part ; d'autre part, que l'offre et la qualité du CA n'étaient pas performantes ni adaptées aux besoins des producteurs du fait du dispositif en lui-même, qui n'était pas pertinent, et du mode d'organisation des exploitants, qui était défaillant. A cet effet, tous les acteurs impliqués (fournisseurs du CA, producteurs, chercheurs) se sont réunis pour approfondir le diagnostic et élaborer un plan d'action pour l'avènement d'un CA efficace et pertinent vis-à-vis des besoins des exploitants à Bagré.

Dates clés

- 2012 : création de Bagrépôle, qui succède à la Maîtrise d'ouvrage de Bagré (MOB). Créée en 1986, la MOB a piloté la construction du barrage de Bagré de 1989 à 1992, puis assuré sa mise en valeur de 1994 à 2011.

Dans la plaine aménagée de Bagré, au Burkina Faso, producteurs locaux et fournisseurs de services se sont réunis pour élaborer de façon concertée un plan d'action visant à améliorer l'offre et la qualité du conseil agricole.

Objectifs

L'élaboration du plan d'action pour l'amélioration du conseil agricole (CA) dans la plaine aménagée de Bagré à partir de la fin 2014 visait à mettre d'accord les parties prenantes sur les actions prioritaires nécessaires pour rendre le CA plus efficace. En documentant ces priorités sous forme de fiches d'action conçues comme des « mini projets », l'idée était d'attirer des bailleurs et d'autres acteurs avec les compétences ou les ressources nécessaires pour appuyer ces actions.

Contexte

Le processus est intervenu dans un contexte marqué par un déficit de communication et une rupture de confiance entre les demandeurs (les producteurs) et les fournisseurs (Bagrépôle) du CA. Deux facteurs peuvent expliquer cette situation : (i) Bagrépôle a hérité d'un dispositif de CA déconnecté du système national en vigueur. Ne bénéficiant plus de suivi, de renouvellement des connaissances ni de ressources humaines additionnelles, le personnel, tombé dans la routine,

n'était plus capable de répondre aux attentes des exploitants ; (ii) les OP de la plaine de Bagré n'ont pas été créés dans un esprit coopératif de répartition des rôles et des fonctions. Les services offerts à leurs membres étaient entravés par une gouvernance défaillante, ce qui a tendu les relations entre membres et responsables.

Au regard du fossé entre les différents acteurs, GWI a choisi d'initier une approche participative réunissant tous les acteurs, dans l'optique d'engager des discussions objectives et constructives en vue d'aboutir à des décisions consensuelles.

Déroulement du processus

L'élaboration du plan d'action a commencé par un diagnostic participatif, qui a consisté en une analyse des problèmes, suivie de propositions d'alternatives par des groupes de réflexion constitués des parties prenantes au CA (producteurs, fournisseurs de services de conseil).

Un groupe de travail, scindé en 4 sous-groupes, a ensuite été mis en place pour élaborer des fiches d'action autour de

- 2013 : début du processus de recherche action sur le CA à Bagré à travers une étude sur les moyens d'existence qui a permis l'élaboration d'une typologie des producteurs et l'identification d'axes de travail, dont le CA
- 2014 : diagnostic participatif sur le CA qui a posé les bases de l'élaboration du plan d'action
- Octobre 2014 à juin 2015 : conduite du processus d'élaboration du plan d'action

Acteurs clés

- **Fournisseurs de conseil agricole (CA)** : ils apportent les services d'information et de conseil tout au long de la chaîne de valeur auxquels les productrices et producteurs font appel
- **Organisations de producteurs (OP)** : elles ont le statut de groupements pré-coopératifs formant l'Union des groupements de producteurs de riz de Bagré (UGPRB)
- **Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SPCPSA)** : en charge de l'élaboration de toutes les stratégies et politiques agricoles, dont le Programme national du secteur rural (PNSR) et le Système national de vulgarisation et d'appui-conseil agricoles (SNVACA)
- **Direction de la vulgarisation et de la recherche-développement (DVRD)** : en charge de la mise en œuvre du SNVACA
- **Comité de pilotage du SNVACA** : en charge de l'orientation et du suivi de la stratégie

6 thèmes. Sa composition a été élargie à des acteurs intervenant dans la chaîne de production (chercheurs, institutions financières). Six fiches d'action ont ainsi été rédigées au cours de 2 sessions de 3 jours chacune, avant d'être consolidées et adoptées au cours d'une session restreinte avec le groupe de base. Aucun obstacle majeur n'a émaillé les travaux.

Afin d'assurer la communication du plan d'action à l'ensemble des exploitants, le groupe de travail a enregistré et diffusé 7 émissions radiophoniques par le canal d'une radio communautaire (Radio Bagrépôle).

A l'issue de cette étape, les fiches d'action ont été consolidées et soumises au comité de suivi¹ pour validation. D'un montant de 111 millions de FCFA (environ 190 000 USD), le plan d'action validé a été présenté à un atelier national le 4 juin 2015 à Ouagadougou. Cet atelier a réuni, outre les membres du groupe de travail, l'UGPRB et la direction de Bagrépôle, les responsables des autres périmètres irrigués du Burkina Faso, les réseaux de producteurs agricoles tel le ROPPA, et des partenaires techniques et financiers (PTF). Le but était de partager l'approche de résolution des problèmes adoptée à Bagré pour un apprentissage collectif au niveau national, et de « vendre » le plan d'action aux PTF présents. A l'issue de l'atelier, pratiquement toutes les actions ont trouvé des partenaires intéressés pour aider à leur réalisation.

« L'élaboration du plan d'action nous a permis de renouer le dialogue avec Bagrépôle, de nous dire la vérité et de définir ensemble un chemin pour réaliser des changements qui répondent à nos attentes. »

Bantango Adama
Président de l'UGPRB

Conclusion

Le processus a duré 6 mois et coûté environ 9 millions de FCFA (environ 15 000 USD) et 40 jours de facilitation. Il a été globalement très participatif, en dépit de la faible représentation des femmes (une seule participante). Les représentants des exploitants ont été à la hauteur des discussions, aussi bien dans leurs contributions que dans l'acceptation des critiques et leur autocritique. En retour, les acteurs du CA ont observé la même attitude. L'équilibre dans les discussions a été apprécié par tous lors des évaluations de chaque session. L'objectif de renouer le dialogue a été atteint, et les parties prenantes ont maintenant en main un document contenant les solutions à leurs problèmes.

Serge Alfred Sedogo
Consultant GWI

L'avenir

La tâche revient à l'UGPRB et à Bagrépôle d'entamer les démarches nécessaires pour nouer les partenariats autour des actions ayant fait l'objet d'intérêt pour leur mise en œuvre. Pour cela, il leur faut intégrer le plan d'action dans leurs programmes d'activités respectifs, de sorte que les activités y soient inscrites comme priorités et fassent l'objet d'évaluations périodiques. GWI assurera le suivi de la mise en œuvre jusqu'en septembre 2017. A cet effet, il a été organisé en septembre 2015 une séance d'élaboration d'un plan de travail trimestriel pour permettre l'opérationnalisation des premières activités.

1. Le comité de suivi est l'organe qui a la responsabilité du pilotage méthodologique du processus. Il est composé de Bagrépôle, de l'UGPRB, de la DVRD, de la Direction de l'organisation des producteurs et de l'appui aux institutions rurales (DOPAIR), de l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA), de la Confédération paysanne du Faso (CPF) et de GWI.

Le diagnostic participatif pour Bagré peut être téléchargé à l'adresse pubs.iied.org/G03997, et le plan d'action à l'adresse tinyurl.com/gwi-bagre

GWI en Afrique de l'Ouest

La Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest est mise en œuvre par IIED et UICN et financée par la Fondation Howard G. Buffett dans le cadre du programme GWI au niveau mondial.

En Afrique de l'Ouest, nous travaillons au Burkina Faso, en Guinée, au Mali, au Niger et au Sénégal sur le thème de l'agriculture liée aux grands barrages et périmètres irrigués.

Pour en savoir plus sur notre travail sur le conseil agricole, voir : <http://www.gwiwestafrica.org/fr/responsabiliser-les-exploitants-familiaux>

